
COMMUNIQUE DE PRESSE



Prévention canicule du 1^{er} juin au 15 septembre

Du 1^{er} juin au 15 septembre, Fleury-les-Aubrais se mobilise pour assurer une vigilance particulière auprès des publics les plus fragiles en cas de canicule.

Pour assurer ce suivi la Ville invite les personnes âgées, en situation de handicap, isolées ou vulnérables, ou leur entourage (avec leur accord) à se faire recenser.

En cas de déclenchement du « Plan canicule » par le Préfet, les services de la Ville pourront joindre ces personnes pour s'assurer de leur état de santé et être à l'écoute de leurs besoins.

Les personnes concernées et intéressées peuvent s'inscrire :

- **via le formulaire en ligne** du registre des personnes vulnérables sur le site internet de la ville : www.fleurylesaubrais.fr. Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) peut aider les Fleurysois dans cette démarche.
- **via le formulaire papier** à retrouver dans les lieux d'accueil de la ville (mairie, bibliothèque Les Jacobins, CCAS, Maisons pour Tous,...)

La Ville compte sur la solidarité et la mobilisation de chacun pour diffuser l'information au plus grand nombre.

Plus d'informations au [02 38 71 93 42](tel:0238719342)

Contact presse

Laura Magnier - Chargée de communication

[02 38 71 93 01](tel:0238719301) / laura.magnier@ville-fleurylesaubrais.fr